

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2225

présenté par
M. Touraine

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 32, substituer au mot :

« prévues »

le mot :

« applicables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.